

Séminaire commun – 2^e séance : mercredi 15 octobre 2015

Séance consacrée au XVII^e siècle.

Compte-rendu du débat

Maria Leone (ML) à Caroline Labrune (CL) : L'*Cédipe* de Corneille se différencie de celui de Sophocle, qui est à la fois charismatique et usurpateur. Corneille insiste-t-il sur la dimension d'usurpation ?

CL : Dans la tragédie de Corneille, le personnage de Dircé modifie le débat car il incarne une autre légitimité. Le problème se pose dans la situation du XVII^e siècle, qui oppose deux figures de légitimité.

ML : Il y a chez Corneille un questionnement sur le rapport à Dieu, perceptible dans la tirade de Thésée. On peut le mettre en parallèle avec le Pyrrhus de Racine. Dans sa *Bérénice*, Bérénice est une reine juive : est-ce cela qui rompt le charisme ?

CL : Dans la question du charisme, Bérénice est hors-jeu. Le véritable enjeu est autour de Titus, qui rompt la communication avec son peuple.

ML : Dans *Andromaque*, Pyrrhus est un non-roi. Il est l'objet de plusieurs critiques et est finalement tué par tout le monde.

CL : C'est une piste à creuser : y a-t-il une relation charismatique possible pour Pyrrhus ? Il faut noter que le tort de Pyrrhus, c'est qu'il ignore le peuple.

Jean-Baptiste Vérot (JBV) à Caroline : Je souhaiterais te demander d'éclaircir la question de l'échange des bienfaits, dont tu as dit qu'elle n'intervient pas.

CL : En effet, elle est complètement absente dans le théâtre du XVII^e.

JBV : C'est au contraire, au moins dans la vie de cour, un aspect central. La société de cour fonctionne sur le mécanisme de la faveur qui engage la relation entre le roi et les aristocrates vivant à la cour.

CL : Mais le roi au théâtre n'est pas investi de quoi que ce soit par le peuple.

Julien Vella (JV) : Dans la relation de bienfait, on a un échange au sens de Mauss : un échange symbolique basé sur la symétrie du don / contre-don.

Sony Isasi (SI) : Mauss parle-t-il de charisme ?

JV : Je crois que non. Ce qu'il dit pour les tribus qu'il a analysées, c'est que l'on reste dans l'altérité si on n'entre pas dans la logique du don / contre-don.

SI à CL : Pourquoi as-tu choisi de suivre l'analyse de Weber plutôt que celle de Bergson ? Suivre les analyses de Bergson permettrait de mettre davantage l'accent sur la dimension d'exemplarité.

CL : Je ne savais pas que Bergson avait analysé le charisme. La définition de Weber est utile parce qu'elle est plastique : elle peut donc s'adapter à plusieurs objets.

Giorgio Bottini (GB) à JBV : Claude de Seyssel est-il le premier en France à avoir proposé un modèle d'identification du royaume de France au meilleur gouvernement comme gouvernement mixte ? C'est une idée courante dans les traités politiques en Italie, notamment chez Machiavel.

JBV : En effet, on peut peut-être trouver cette idée chez les juristes qui gravitent autour de Charles V et VI pendant la guerre de Cent Ans. Mais il faut aussi prendre en compte tous les questionnements autour des problèmes de succession, notamment autour de la loi salique, visibles par exemples chez Jean Juvénal des Ursins. L'idée du royaume de France comme incarnation du meilleur gouvernement comme gouvernement mixte est néanmoins clairement formalisée chez Claude de Seyssel.

GB à CL : La notion de majesté ne devient-elle pas importante au XVII^e à cause de l'importance nouvellement donnée au crime de lèse-majesté ? Au XVI^e siècle, plusieurs crimes ou délits jusqu'ici distincts sont regroupés comme étant des crimes contre l'Etat : ce qui permet alors d'intervenir contre eux plus facilement.

CL : C'est en effet juste, et se traduit notamment dans la question des « cas royaux » (toutes les questions de trahison ou d'usurpation) très présente dans le théâtre du XVII^e.

Charlotte Triou (CT) : On peut penser aux analyses de Norbert Elias sur la société de cour : dès que le roi se constitue une cour, il est toujours proche de ceux qui l'entourent, afin de marquer une distance avec les autres.

CL : En effet ; c'est un phénomène qui s'est considérablement accentué avec Louis XIV, mais qu'on peut observer dès le *Cinna* de Corneille par exemple.

CT : Norbert Elias le fait commencer à la fin du XVI^e siècle.

JBV : Cela rejoint la question que je soulevais : à la cour, il y a une interaction entre le roi et les courtisans, qui rend le concept de charisme opérant au XVII^e siècle.

CL : Certes, le théâtre reproduit la société de cour mais en réduction. Il propose un échange charismatique à une échelle réduite, entre une petite société de quelques personnages, qui suffit à asseoir la légitimité du roi.

Flora Champy (FC) à JBV : Quel est l'impact réel de la propagande royale relative à l'ascendance « troyenne » ? Tu as bien montré, à propos notamment de Barthélémy de Laffemas, que la connaissance de l'Antiquité, au-delà d'un cercle d'humanistes relativement étroit, est assez lacunaire et jugée peu utile. Pourquoi alors les rois choisissent-ils de s'en rapporter à une supposée ascendance mythique si le mythe n'est pas connu du peuple ?

JBV : C'est par définition très difficile à mesurer. La question de l'ascendance troyenne vaut surtout comme argument contre le Saint Empire romain germanique qui se réclame, lui, de Rome. En ce qui concerne la relation au peuple, le thème de l'ascendance mythique était utilisée par exemple dans les décors de processions, ou de cérémonies. Foucault en parle dans *Il faut défendre la société*.

Labo junior REPHAM (Représentations et Exercice du Pouvoir : l'Héritage Antique à l'époque Moderne) : « *Longue expérience des choses modernes et continuelle leçon des antiques* » : *l'héritage antique dans la pensée et les pratiques du pouvoir à la Renaissance et à l'âge classique*

Séminaire commun – 2^e séance : XVII^e siècle

Mercredi 15 octobre 2015

JV à JBV : Je voudrais revenir sur la position de Bodin au sujet de la souveraineté, qui est très particulière et en un sens très positive. Où est-elle exprimée précisément ?

JBV : Quelque part dans le livre II de *La République*. C'est une position très pragmatique ; pour lui la seule manière de soutenir un Etat viable est de maintenir une souveraineté indivisible.

JV à SI : Ce qui rompt le dogmatisme de Pascal, c'est la différence entre la connaissance de cœur et la connaissance de la raison. Pour lui, l'entretien de la vie religieuse permet de maintenir la paix sociale, et s'il critique le tyran, c'est aussi pour rétablir la paix sociale.

SI : En effet, selon Pascal, on saisit les principes par le cœur. La justice pour lui est tyrannique d'emblée. Le tyran pourrait donc ne pas déstabiliser, ce qui en rend la critique très délicate.

JV : De nombreuses critiques de la tyrannie (celles de Machiavel, de Montesquieu notamment) se fondent sur l'idée que la tyrannie est instable. Est-ce différent chez Pascal ? Pour lui il y a un vide que la foi peut remplir ; mais cette idée d'un vide se base sur un ordre social fixe. Où est l'antinomie entre dogmatiques et sceptiques ? Ceux qui ont cette conception partagent aussi le dogmatisme.

SI : Chez Pascal, les dogmatiques comme les sceptiques ont une conception trop étroite de la vérité.